



Le 20 avril, 2023

Conseil scolaire acadien provincial
Attention: Michel Colette, Directeur general
C.P. 88
Saulnierville, N.-É.
B0W 2Z0

Cher Michel,

J'écris cette requête afin d'avoir l'accès au terrain d'athlétisme de l'École secondaire de Par-en-bas pour faire des travaux de construction durant les années civiles 2023-2024. Comme vous le savez, la Municipalité a reçu récemment la somme de 2 millions \$ de la Province de la Nouvelle-Écosse pour des améliorations aux installations d'athlétisme, afin de mieux servir l'école et les athlètes de la communauté en compétition ainsi que de contribuer à la santé et au bien-être des résidents. La bonne nouvelle de ce financement vient avec l'obligation de fournir des aménagements exceptionnels, et nous espérons pouvoir compter sur le CSAP pour partager avec nous cette entreprise.

La Municipalité est actuellement en plein dans la planification et nous travaillons pour assurer un développement transparent de la construction ainsi que pour mettre en place toutes les précautions et les mesures de sécurité nécessaires. Nous réalisons que les améliorations du terrain auront probablement lieu durant l'année scolaire et nous voulons vous assurer que nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour minimiser le dérangement des activités quotidiennes sur le terrain. Malgré que nous aimerions bien mieux pouvoir jumeler le temps de la construction avec les mois d'été, cela est hors de notre contrôle direct donc ce n'est pas possible.

Nous croyons que les améliorations proposées profiteront grandement non seulement aux athlètes mais aussi à notre entière communauté. Notre but est d'aménager un terrain qui sera une source de fierté pour tous ceux et celles qui l'utilisent.

Merci de votre attention à ce sujet. J'ai bien hâte d'en discuter plus avec vous.

Sincèrement,

Alain-D. Muise, CPA, CA
Administrateur en chef